

**BILAN ANNUEL 2015 DE  
L'ANIMATION DU DOCOB DU SITE  
NATURA 2000 - FR1102005  
« Rivières du Loing et du Lunain »**

**FEDERATION DE SEINE-ET-MARNE POUR LA PECHE ET  
LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

**FEVRIER 2016**



# TABLE DES MATIERES

<b>1. PREAMBULE .....</b>	<b>1</b>
1.1 LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000.....	1
1.2 L'ANIMATION .....	1
1.3 RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB .....	1
1.4 MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE .....	2
<b>2. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES .....</b>	<b>3</b>
2.1 ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000 .....	3
2.2 ANIMATION DES MAEC.....	3
2.3 ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000 .....	6
2.4 ANIMATION POUR LA GESTION AVEC D'AUTRES OUTILS FINANCIERS.....	7
2.5 ANIMATION FONCIERE.....	7
<b>3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS .....</b>	<b>7</b>
3.1 PROJETS SUIVIS EN 2015.....	7
3.2 VEILLE LOCALE .....	8
<b>4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.....</b>	<b>8</b>
4.1 CAMPAGNE DE PECHEES ELECTRIQUES.....	8
4.2 SUIVI ECOLOGIQUE DE L'HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE « FORETS ALLUVIALES A <i>ALNUS GLUTINOSA</i> ET <i>FRAXINUS EXCELSIOR</i> ( <i>ALNO-PADION</i> , <i>ALNION INCANAE</i> , <i>SALICION ALBAE</i> ) » SUR LES ILES DU LOING. ....	9
4.3 SUIVI DES ODONATES .....	10
4.4 INTEGRATION DES DONNEES OPPORTUNISTES.....	11
<b>5. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION.....</b>	<b>12</b>
5.1 CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA.....	12
5.2 PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS .....	12
5.3 ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION OU DE MANIFESTATIONS .....	13
5.4 PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE .....	13
5.5 COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES.....	13
5.6 PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE .....	14
<b>6. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE .....</b>	<b>14</b>
<b>7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....</b>	<b>15</b>
7.1 ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE .....	15
7.2 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE.....	16
7.3 COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB .....	16
<b>8. SYNTHESE .....</b>	<b>16</b>

# 1. PREAMBULE

## 1.1 LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » a été désigné au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992). Le Document d'objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 22 mars 2012 et la Communauté de communes Moret Seine et Loing a été désignée comme structure animatrice le 5 février 2013. L'arrêté du 17 avril 2014 porte désignation du site Natura 2000 en Zone Spéciale de Conservation.

## 1.2 L'ANIMATION

La Communauté de communes Moret Seine et Loing porte l'animation du site Natura 2000 dont elle a délégué la gestion à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Cette dernière est également en charge de l'animation de trois autres sites Natura 2000 :

- FR1102004 « Rivière du Dragon » ;
- FR1100814 « Le Petit Morin de Verdilot à Saint-Cyr-sur-Morin » ;
- FR1102007 « Rivière du Vannetin ».

La présidence du Comité de pilotage est assurée par Monsieur Patrick SEPTIERS, également maire de la commune de Moret-sur-Loing et Président de la Communauté de communes Moret Seine et Loing.

Il est à noter que le Chargé d'études Natura 2000, Alexandre FERRE, a quitté son poste au mois de Mai 2015. Ses missions ont ensuite été assurées par Mme Clémentine GAND.

Le présent bilan est celui de la troisième année d'animation du Document d'Objectifs (DOCOB), laquelle s'étend du 19 mars 2015 au 31 décembre 2015.

## 1.3 RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence ou la potentialité de présence de cinq espèces d'intérêt communautaire et deux habitats d'intérêt communautaire :

- le Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163) ;
- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ;
- la Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149) ;
- la Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134) ;
- la Grande alose (*Alosa alosa* – Code Natura 2000 : 1102) ;
- les « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-batrachion* » (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4) ;
- les « Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 & 37.8).

Cinq espèces et deux habitats d'intérêt communautaire ont été contactés sur le site ou à proximité de celui-ci au cours des prospections menées dans le cadre de l'élaboration du DOCOB.

- la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii* – Code Natura 2000 : 1041) ;
- l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044) ;
- la Mulette épaisse (*Unio crassus* – Code Natura 2000 : 1032) ;
- le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana* – Code Natura 2000 : 1016) ;
- le Vertigo étroit (*Vertigo angustior* – Code Natura 2000 : 1014) ;

- les « Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) » (Code Natura 2000 : 6510 – Code Corine Biotope : 38.2) ;
- les « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)\* » (Code Natura 2000 : 91E0\* – Code Corine Biotope : 44.2, 44.3 et 44.13).

Au total, le site et ses abords comprennent dix espèces et quatre habitats d'intérêt communautaire (hors espèces de la Directive « Oiseaux »).

Afin de les préserver, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

- Objectif 1 : Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels ;
- Objectif 2 : Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces ;
- Objectif 3 : Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques ;
- Objectif 4 : Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire ;
- Objectif 5 : Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement ;
- Objectif 6 : Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : Mulette épaisse, Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Vertigo de Des Moulins, Vertigo étroit ;
- Objectif 7 : Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière (hydromorphologie) ;
- Objectif 8 : Restaurer la qualité de l'eau ;
- Objectif 9 : Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 35 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales, Contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

## 1.4 MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivant :

1. Gestion des habitats et des espèces ;
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000 ;
3. Suivis scientifiques ;
4. Information, communication et sensibilisation ;
5. Veille à la cohérence des politiques publiques ;
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

## 2. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

### 2.1 ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

La base de données de recensement des propriétaires a été mise à jour régulièrement au cours de l'année 2015, suite à différents retours.

Le montage du contrat portant sur la restauration et l'entretien d'une ancienne peupleraie en milieu ouvert (2,5 ha) mobilisant la mesure A32305R « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger », initié en 2014 a été poursuivi en 2015 mais pas concrétisé pour des raisons administratives (changement des formulaires de demande d'aide et indisponibilité des nouveaux, manque de visibilité sur la disponibilité des crédits, etc.). Ce contrat est à l'initiative de l'association de protection de l'environnement Pro Natura Ile-de-France, propriétaire des parcelles, et désireuse d'initier des actions en faveur de la biodiversité. De nouveaux rendez-vous ont été nécessaires à la préparation du contrat. Le montage de ce Contrat a également été retardé par le changement de chargé d'études Natura 2000 sur ce site. De plus trois devis avaient été réalisés les 13 mai, 3 et 5 juin 2014. L'analyse des devis avait été réalisée avec le propriétaire. Cependant au vu des crédits disponibles, un temps supplémentaire de réflexion a été nécessaire afin de trouver une solution moins onéreuse pouvant rentrer dans les enveloppes des crédits disponibles. Finalement les dépenses pourraient s'avérer moins élevées car un exploitant agricole est revenu sur son avis initial et pourrait proposer ses services pour réaliser la fauche tardive.

Un propriétaire riverain a également sollicité une visite de terrain pour envisager le montage d'un Contrat Natura 2000 pour la restauration d'une berge sur sa parcelle située en bordure du Loing sur la commune de Moret-sur-Loing. La berge avait été consolidée par un renforcement de berge en béton qui se prolonge sur une parcelle adjacente. Cette construction étant défavorable à la biodiversité et très dégradée sur son intégralité, il a été proposé de n'envisager un Contrat Natura 2000 que pour l'ensemble de la berge maçonnée. Il a donc été convenu avec le propriétaire de prendre le temps de retrouver la personne possédant la parcelle adjacente également concernée par ces potentiels travaux.

Ce deuxième propriétaire a été rencontré en fin d'année 2015 pour solliciter un Contrat Natura 2000 pour la reconversion d'une peupleraie en un autre système productif de type verger. Ce type de travaux ne correspondant pas à ce qui peut être envisagé en termes de Contrat Natura 2000, ce projet ne semble pas pouvoir voir le jour, du moins à courtes échéances. Ce rendez-vous a été l'occasion d'évoquer la possibilité de cette restauration de berge précédemment évoquée. Ce Contrat sera à nouveau évoqué lors de l'année 2016.

BENEFICIAIRE	MONTANT TOTAL	ACTIONS PREVUES	HABITATS CONCERNES	SURFACE	MESURES DU DOCOB	AVANCEMENT
PRO NATURA Ile-de-France	Non déterminé	Ouverture Entretien	Prairie maigres de fauche et Mégaphorbiaie	2,5ha	A32305R	Prévu 2016

Tableau 1 : présentation du contrat Natura 2000 en projet.

### 2.2 ANIMATION DES MAEC

#### 2.2.a Montage du Projet Agro-Environnemental 2015-2017

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques a réactualisé le Projet Agro-Environnemental et Climatique du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » en fonction des consignes émanant des services de l'Etat en charge de l'Agriculture. Il contient 12 MAEC surfaciques et une MAEC linéaire (c.f. tableau 3). Une notice de territoire ainsi que les cahiers des charges des Mesures ont été rédigés selon les directives des services de l'Etat en charge de l'Agriculture.

### 2.2.b. Mise en place des Mesures Agro-Environnementales

Une réunion d'information à destination des exploitants agricoles du site Natura 2000 a été organisée en 2015 en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne :

Objet de la réunion : Présentation du dispositif Natura 2000, des enjeux du site et des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques disponibles pour les exploitants.

Résultats : 19 d'exploitants sont venus assister à cette réunion. Les exploitants présents ont été intéressés par le dispositif bien qu'une majorité d'entre eux déplorent des indemnités trop faibles et des contraintes d'exploitation trop fortes (retard de fauche et maîtrise des refus ligneux trop restrictifs...). Cette année particulière de renouvellement de la Politique Agricole Commune (PAC) entraînait de grands changements dans l'attribution des aides et l'arrêt des MAEt engagées sur la période précédente et n'ayant pas encore atteint leur terme des 5 années d'engagement. Les 3 agriculteurs ayant souscrits une MAEt les années précédentes ont été recontactés afin de leur proposer un nouvel engagement se rapprochant au mieux du précédent. Seule la gérante de la Bergerie de la Fontaine Clairette a souscrit une nouvelle MAEC. Les deux autres exploitants ayant rencontré des difficultés à respecter les engagements les années précédentes ou n'ayant toujours pas reçu les indemnités liées à leur engagement en MAEt, ceux-ci n'ont pas souhaité reconduire une MAEC en 2015.

Suite à cette réunion un exploitant agricole qui n'avait pas encore été rencontré a sollicité un rendez-vous sur sa parcelle contractualisable. Les « lourdeurs administratives » étant jugées trop élevées par rapport à la somme obtenue grâce aux indemnités de la MAEC proposée, cet agriculteur n'a pas souhaité s'engager en 2015.

Les incertitudes étant également nombreuses sur le montant des indemnités et les obligations à respecter de certaines MAEC, ainsi que le passage de l'état « temporaire » à « permanent » des prairies après 5 années de mise en couvert, ont inquiété les exploitants et ne les ont pas incité à s'engager en 2015.

### 2.2.c Synthèse de l'engagement en faveur de MAE

En 2015, 4 exploitants ont été rencontrés sur leurs parcelles. A l'issue de cette première phase, et au regard des enjeux écologiques et des contraintes rencontrées, seule l'exploitation la Bergerie de la Fontaine Clairette s'est engagée dans le dispositif Agro-Environnemental sur la commune de Nanteau-sur-Lunain. Une mesure a été mobilisée sur 4 ilots PAC différents pour un total de 12,12 ha (Cf. tableau 2). Cette mesure particulière a nécessité la réalisation d'un plan de gestion par l'animatrice du site à destination de la gérante de l'exploitation.

**Tableau 2: bilan de la contractualisation des différentes mesures engagées en 2014 par exploitation.**

EXPLOITATIONS	MESURE
	IF-LOLU-ZH01
BERGERIE DE LA FONTAINE CLAIRETTE	6.28 ha
	0.9 ha
	0.56 ha
	0.98 ha
<b>TOTAL</b>	<b>12.12 ha</b>

**Tableau 3 : Liste des MAEC proposées à la contractualisation en 2015.**

Type de couvert et/ou habitat visé	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant
ELEMENTS FIXES DU PAYSAGE	IF_LOLU_AR01	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	7,92 €/m/an
ELEMENTS FIXES DU PAYSAGE	IF_LOLU_BO01	Entretien de bosquets	145,85 €/ha/an
ELEMENTS FIXES DU PAYSAGE	IF_LOLU_HA01	Entretien de haies	0,36 €/m/an
ELEMENTS FIXES DU PAYSAGE	IF_LOLU_PE01	Restauration et/ou Entretien de mares et plans d'eau	81,26 €/mare/an
GRANDES CULTURES	IF_LOLU_HE12	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	379,76 €/ha/an
GRANDES CULTURES	IF_LOLU_HE13	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet	527,18 €/ha/an
GRANDES CULTURES	IF_LOLU_HE15	Création et entretien de zones refuges pour la faune	390,94 €/ha/an
GRANDES CULTURES	IF_LOLU_HE16	Création d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique	600 €/ha/an
GRANDES CULTURES	IF_LOLU_HE17	Amélioration d'un couvert déclaré en gel	160 €/ha/an
SURFACES EN HERBE	IF_LOLU_HE02	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	206,01 €/ha/an
SURFACES EN HERBE	IF_LOLU_HE03	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet	353,43 €/ha/an
SURFACES EN HERBE	IF_LOLU_ZH01	Gestion des milieux humides et absence de fertilisation	250,57 €/ha/an

## 2.3 ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

### Chartes signées ou en cours d'instruction :

- Eau de Paris a souhaité adhérer à la Charte Natura 2000 sur ses terrains situés en zone Natura 2000, une rencontre a eu lieu le 26 mars 2014. A ce jour, les documents nécessaires à l'adhésion des 29 parcelles concernées ont été transmis une première fois par Eau de Paris au service instructeur. Cependant des modifications étant nécessaires au niveau des parcellaires envoyés, l'adhésion à la Charte n'a pas pu être validée en 2015. En fonction des corrections apportées au dossier par Eau de Paris, cette Charte pourrait être instruite en 2016. Cependant un accompagnement d'Eau de Paris dans la gestion de certaines parcelles a été réalisé. En effet sur la commune d'Episy, une parcelle appartenant à cette structure est entretenue par les services communaux. Des réunions ont eu lieu sur le terrain avant et après la rédaction d'un plan de gestion par la FDAAPPMA77, reprenant les préconisations de la Charte Natura 2000. Ces propositions ont comme objectif d'améliorer la gestion de la parcelle attenante « aux chutes du Lunain » en faveur de la biodiversité et du milieu aquatique. Cette démarche va être poursuivie en 2016.
- Le propriétaire riverain et élu sur la commune de Nanteau-sur-Lunain qui avait entamé ses démarches d'adhésion à la Charte Natura 2000 en Décembre 2014 a concrétisé son engagement en 2015. Ses deux parcelles (environ 80 ca) sont en Charte Natura 2000 depuis le 2 Juin 2015.
- Le Conseil Général de Seine-et-Marne a concrétisé sa démarche d'adhésion à la Charte Natura 2000 du site sur toutes les parcelles comprises dans des Espaces Naturels Sensibles (68 parcelles - 60ha 76a 82ca). Elle est en vigueur sur ces parcelles depuis le 27 Février 2015.
- Des démarches avaient été commencées pour qu'une parcelle communale de Treuzy-Levelay fasse l'objet d'une Charte Natura 2000. Cependant, tous les critères d'adhésion ne pouvant être réunis, cette démarche n'a pas abouti en 2015.
- Deux propriétaires ont été rencontrés sur leurs parcelles au niveau de Moret-sur-Loing. Pour les deux propriétaires, la mise en place d'une Charte Natura 2000 semble compliquée car tous les critères d'adhésion ne sont pas remplis. Pour le premier, l'usage de sa parcelle est à des fins récréatives. Elle comporte un potager et un paysagement utilisant des essences d'arbres non indigènes. Le second est un propriétaire de peupleraie qui a un objectif de production sur ses parcelles. La charte Natura 2000 pourrait s'appliquer si celui-ci décidait de ne pas replanter de peupliers suite à leur exploitation. A l'heure actuelle ce changement d'exploitation de ses parcelles n'est pas dans ses projets.
- L'animation de la Charte Natura 2000 est également passée par le conseil d'un propriétaire privé souhaitant céder prochainement une parcelle traversée par un chemin communal à la mairie de La Genevraye. En effet, pour des raisons sanitaires et de sécurité, des arbres, formant une allée de part et d'autre du chemin, ont dû être coupés. Afin de réaménager le site sans impacter le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » adjacent à cette parcelle, le propriétaire a sollicité une réunion de terrain ainsi que des solutions pour effectuer des travaux de valorisation de cet endroit. Une fois la parcelle cédée à la mairie de La Genevraye, une signature de la Charte Natura 2000 sur cette parcelle pourra être envisagée.
- Cinq autres propriétaires ayant des parcelles en site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » ont pris contact avec l'animateur afin d'obtenir des renseignements sur Natura 2000, les obligations leur incombant vis-à-vis de Natura 2000 ou l'éligibilité de leur parcelle à la Charte.



## 2.4 ANIMATION POUR LA GESTION AVEC D'AUTRES OUTILS FINANCIERS

L'animation du site en 2015 n'a pas mobilisé d'autres outils financiers à proprement parler.

## 2.5 ANIMATION FONCIERE

Au cours de l'année 2015, aucune animation foncière n'a été engagée néanmoins, suite au contact de certains propriétaires qui ont émis le souhait de vendre ou de rétrocéder leurs parcelles, l'animateur a procédé à un rapprochement avec d'autres structures réalisant de l'achat foncier tel que ProNatura Ile-de-France et le Conseil Général de Seine-et-Marne (politique ENS).

**Temps total d'animation consacré à la contractualisation en 2015 : 44 jours**

# 3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

## 3.1 PROJETS SUIVIS EN 2015

En 2015 plusieurs projets ont fait l'objet d'une Evaluation des Incidences Natura 2000 ou ont simplement nécessité des conseils pour savoir s'ils y étaient soumis ou non :

- Un propriétaire privé a sollicité les conseils de l'animateur au sujet de la gestion de ses peupleraies et de leur exploitation.
- Le Conseil Départemental a sollicité les conseils de l'animateur Natura 2000 concernant ses projets d'aménagement du site ENS « Le marais du Lutin ». Au vu des travaux envisagés, ceux-ci ne sont pas soumis à une Evaluation des Incidences Natura 2000.
- Les Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de Moncourt Fromonville, de Grez-sur-Loing et de Souppes-sur-Loing ont été suivis. Seul le PLU de Moncourt Fromonville a fait l'objet d'une réponse à la consultation publique. Les PLU de Grez-sur-Loing et de Souppes-sur-Loing étant soumis à consultation à la mi-décembre 2015, une réponse quant à la conformité de leur évaluation leur sera envoyée début 2016.
- Un propriétaire ayant réalisé des travaux en zone humide aux abords du Lunain sans déclaration préalable a été rencontré afin de lui signifier ses manquements vis-à-vis de la loi et du manque de réalisation d'une Evaluation des Incidences Natura 2000. Cette personne a également été rencontrée avec les services de l'Etat en charge de la Police de l'Eau.
- Du temps de travail a également été à nouveau nécessaire pour l'Evaluation des Incidences Natura 2000 de la reconduction de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) d'entretien du Lunain.
- Suite à l'information par les services de la Police de l'Eau sur la réalisation de travaux d'urgence dans le Loing sur la commune de Saint-Mammès, réalisés par l'entreprise Voies Navigables de France (VNF), l'animatrice a émis plusieurs réserves quant à la réalisation de ces travaux sans qu'une évaluation de la faune et de la flore présente soit réalisée, d'autant plus que des bivalves d'eau douce étaient présents sur le tronçon impacté par les travaux. Ce suivi a permis de mobiliser les services d'un bureau d'étude afin d'identifier les zones sensibles et d'éviter le maximum de dommages sur la biodiversité. L'Evaluation des Incidences sera à réaliser dans le dossier de régularisation rédigé par VNF.
- L'animatrice du site a été sollicitée par les services de l'Etat en charge de la Police de l'Eau pour émettre un avis sur le projet de cahier des charges concernant la mission de maîtrise d'œuvre relative à la restauration des continuités écologiques sur le site du barrage de Fromonville "dit du moulin rouge". Des préconisations concernant le milieu aquatique et sa faune ont été émises ainsi que la nécessité d'inclure une Evaluation des Incidences Natura 2000 lors de la demande d'autorisation préalable aux travaux.
- Les services de l'Etat ont sollicité l'animatrice du site au sujet de l'Evaluation des Incidences Natura 2000

inclue dans une étude d'impacts déposée par la société KERAGLASS. Un avis leur donc été transmis suite à la prise de connaissance de ce dossier.

### 3.2 Veille locale

Afin d'identifier des projets ou des activités nécessitant la réalisation d'une Evaluation des Incidences Natura 2000 sur le territoire du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » dont le porter à connaissance n'est pas effectué auprès de l'animatrice du site, une veille locale est effectuée, notamment au travers de la presse locale.

**Temps total d'animation consacré à l'Evaluation des Incidences en 2015 : 10 jours.**

## 4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Le suivi scientifique et technique du site a regroupé les actions suivantes en 2015 :

- Campagne de suivis piscicoles par pêche à l'électricité (échantillonnages et inventaires) ;
- Suivi écologique de l'habitat d'intérêt communautaire « forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*alno-padion*, *alnion incanae*, *salicion albae*) » sur les îles du Loing.
- Suivi des Odonates.

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Bilan des suivis scientifiques 2015 du site Natura 2000 FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2016). Il est téléchargeable via le site internet dédié au site Natura 2000.

### 4.1 CAMPAGNE DE PECHES ELECTRIQUES

#### Objectifs :

Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 et actualisation des données du diagnostic écologique.

#### Espèces concernés :

Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163) ; Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ; Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149) ; Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134).

#### Description des actions réalisées :

Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire porte sur huit stations réparties pour moitié sur les deux rivières. Chaque station est prospectée une année sur deux. Ainsi quatre stations ont été prospectées en 2015 (les 10 et 16 septembre ainsi que le 5 octobre). Le protocole de pêche électrique mis en œuvre diffère suivant la rivière pour des raisons de mise en œuvre :

- Un échantillonnage par ambiances sur le Loing ;
- Un inventaire sur le Lunain.

L'analyse des résultats a porté sur l'ensemble du peuplement piscicole (écologie des espèces, effectifs, biomasses...), puis sur les espèces d'intérêt communautaire avec une représentation graphique des effectifs par classes de tailles.

## Conclusions principales :

Les espèces recensées sur le Loing sont celles attendues par rapport à la morphologie et la dynamique de cette rivière. Les espèces d'intérêt communautaire ont des dynamiques différentes sur ce cours d'eau. En effet, la Bouvière (*Rhodeus amarus*) et le Chabot (*Cottus gobio*) semblent avoir une dynamique d'augmentation et de structuration de leurs populations sur les deux stations prospectées, alors que la Loche de rivière (*Cobitis taenia*) et la Lamproie de planer (*Lampetra planeri*) une tendance à la baisse des effectifs sur Grez-sur-Loing et une stabilité relative sur la Genevraye, sans que leurs effectifs respectifs dépassent la dizaine d'individus, ce qui est tout de même assez alarmant.

Sur le Lunain, les espèces sont majoritairement invertivores et leur cortège se rapproche de celui de la « zone à Truite » selon Huet (1949). Sur la station de Paley, la tendance est à l'augmentation des espèces lithophiles et une structuration de leurs populations. Cela présagerait de l'atteinte de l'exploitation optimale du milieu réhabilité par des travaux antérieurs à 2010. La Lamproie de planer montre cependant une diminution de ses effectifs. Cela pourrait être le reflet de la forte influence négative des épisodes météorologiques sur la reproduction de cette espèce en 2014 et 2015, ou sur le plus long terme de changements globaux sur les hydrosystèmes, causés par le réchauffement climatique, la pollution diffuse par les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques très présents dans les cours d'eau de Seine-et-Marne), etc. Sur la station de La Genevraye au sein du périmètre de captage d'Eau de Paris, les résultats sont très alarmants car toutes les espèces présentent une baisse significative de leurs populations. Des investigations sont à mener pour trouver les causes de ce dysfonctionnement du milieu aquatique.

## 4.2 SUIVI ECOLOGIQUE DE L'HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE « FORETS ALLUVIALES A *ALNUS GLUTINOSA* ET *FRAXINUS EXCELSIOR* (*ALNO-PADION*, *ALNION INCANAE*, *SALICION ALBAE*) » SUR LES ILES DU LOING.

### Objectifs :

Les îlots du Loing n'ayant pas été prospectés lors des précédentes phases de terrain, il a été jugé intéressant de sélectionner ceux pouvant abriter cet habitat prioritaire d'intérêt communautaire, afin d'y mener des inventaires.

### Habitat concerné :

« Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) » (Code Natura 2000 : 91E0\* – Code Corine Biotope : 44.3).

### Description des actions réalisées :

Une pré-identification des îles à prospecter a été réalisée par photo-interprétation à partir d'orthophotographies de 2010 (©BD Ortho 2010). Ainsi 3 secteurs ont été identifiés comme potentiellement favorables à l'implantation de cet habitat naturel.

La méthode utilisée pour identifier les habitats et estimer leur état de conservation, est une adaptation de la « méthode d'évaluation des habitats forestiers » (N.CARNINO, SPN/ONF, 2009). En effet, les formations forestières implantées sur les îlots du Loing du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » représentées de faibles surfaces. La mise en place de placette de 20m de rayon, comme préconisé dans la « méthode CARNINO », n'était pas possible. Il a été décidé de réaliser au moins une placette de 100m<sup>2</sup> de formation végétale homogène, par secteur prospecté. Lorsque l'endroit s'y apprêtait, en termes de surface d'habitat naturel homogène, plusieurs placettes ont été réalisées. L'objectif de la multiplication des placettes était de pouvoir traduire un état général de l'habitat sur l'îlot prospecté. Des notes ont également été prises sur l'ensemble de l'habitat naturel considéré.

Les principaux éléments relevés, conformément à la « méthode CARNINO » sont les perturbations constatées, la proportion d'espèces forestières typiques, la proportion d'espèces non typiques, la présence de bois mort (estimation du nombre d'arbres de diamètre <35cm par hectare), la présence de très gros bois vivants (estimation du nombre d'arbres de diamètre <50cm par hectare) et la proportion de régénération dans le boisement. Cela a permis

de réutiliser le système de notation utilisé par cette méthode pour caractériser l'état de conservation des habitats forestiers alluviaux.

Conclusions principales : En conclusion, les îles du Loing comportent pour certaines l'habitat « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et à *Fraxinus excelsior* » qui peut être caractérisé au niveau du sous-habitat « Frênaies-ormaises atlantiques à *Aegopode* des rivières à cours lent ». L'état de conservation de cet habitat sur les différentes stations prospectées est lié à la fréquentation des îles et à leur degré d'anthropisation (enrochement, entretien de la végétation, etc.). Les îles peu à non fréquentées ont une végétation exprimée typique de cet habitat alluvial, dont la conservation est altérée à bonne. Les îles anthropisées et très fréquentées ne présentent plus cet habitat ou du moins sous une forme tellement dégradée qu'il n'est plus identifiable. L'état global de cet habitat sur les îles du Loing est altéré.

Ces prospections ont également permis de constater l'omniprésence de l'Erable négundo (*Acer negundo*) sur les berges du Loing. Cette espèce est exotique et se répand rapidement en France, le long des grands cours d'eau et des fleuves.

## 4.3 SUIVI DES ODONATES

### 4.3.a. Suivi d'une station d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) par la méthode du STELI

#### Objectifs :

Suivi de l'évolution des espèces d'odonates d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 et actualisation des données du diagnostic écologique.

#### Espèce concernée :

Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044).

#### Description des actions réalisées :

Le suivi des espèces d'odonates d'intérêt communautaire et en particulier de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) a été effectué par la mise en œuvre du protocole STELI (Suivi Temporel des Libellules). La station de suivi est située sur la commune de Nonville au lieu-dit « Prairie du Landy », le long de la route rejoignant « Le Landy » à « Chauville ». L'année 2015 est la troisième année de suivi de cette population.

Le protocole mis en œuvre est celui développé par la Société Française d'Odonatologie (SFO) et le Muséum National d'Histoire Naturelle à raison d'une session de trois passages pendant la période estivale (du 16 juin au 31 juillet).

#### Conclusions principales :

Les suivis 2013, 2014 et 2015 ont permis d'inventorier dix espèces d'odonates dont l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) sur cette station sur la commune de Nonville. Au vu des effectifs et des caractéristiques de la station (végétation, habitats potentiels...), l'espèce semble trouver toutes les conditions pour assurer la survie de sa population. Cependant il faut rester vigilant quant à la gestion qui pourrait être faite de cette zone car un entretien trop important de la végétation aquatique et des berges serait dommageable à l'espèce.

### 4.3.b Suivi 2015 des stations d'Agrions de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) identifiées sur le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ».

#### Objectifs :

En 2014, l'extraction des observations d'Agrions de Mercure de la base de données naturaliste CETTIA-IDF avait permis la mise à jour de plusieurs populations potentielles sur le site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain ». Ces données ont été réutilisées pour mener un suivi de ces différentes stations ainsi répertoriées et constater la présence ou non de cette espèce lors de l'été 2015.

### Espèce concernée :

Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044).

### Description des actions réalisées :

Tous les secteurs, dans le périmètre du site Natura 2000 ou à ses proches abords, où une donnée d'Agrion Mercure avait été intégrée dans la base de données en ligne « Cettia-IDF », ont été sélectionnés pour y mener une prospection. En effet cette espèce pouvant se révéler discrète et n'ayant pas une capacité de dispersion très élevée, il a été jugé intéressant d'inclure les zones ne comportant qu'un seul individu. Un secteur à Nanteau-sur-Lunain a été nettement élargi par rapport au lieu de la donnée initial de présence de l'Agrion de Mercure. En effet les prairies adjacentes, traversées par de nombreux fossés en bordure du Lunain, présentaient un habitat très favorable à cette espèce. Ainsi 7 secteurs ont été pré-identifiés pour la réalisation de ce suivi écologique.

La détection des individus a été réalisée à vue et par capture à l'aide d'un filet entomologique. Les individus ont ainsi été manipulés avec précaution et avec du matériel adapté. Les horaires de passages ont été déterminés sur la période de la journée correspondant à l'activité quotidienne la plus forte (entre 10h et 17h), lorsque le vent était faible et avec une température de l'air suffisamment élevée afin d'optimiser leur détection.

### Conclusions principales :

L'Agrion de Mercure est bien représenté sur le site Natura 2000 « Rivières Loing et du Lunain », avec une nette prédominance sur les annexes humides de la rivière du Lunain. D'autre part, des observations ont été effectuées par d'autres naturalistes de l'ANVL et du Conseil Départemental sur le site Natura 2000 « Basse vallée du Loing » sur un secteur important de zone humide en bon état de conservation. Ce site présentant plusieurs centaines d'individus, il pourrait être envisagé que les différentes stations observées soient des noyaux de populations en interactions. L'Agrion de Mercure présentant une certaine expansion depuis deux ans, de nombreuses questions sont soulevées et feront l'objet d'un travail d'approfondissement en 2016.

Ces résultats sont d'ores-et-déjà très intéressants et appuient la nécessité de conserver des corridors écologiques, comme des bandes enherbées, des boisements, des prairies, etc., le long des cours d'eau et au travers des espaces afin de pouvoir maintenir ce fonctionnement en métapopulation, déterminant pour la conservation de l'Agrion de Mercure sur ce territoire.

### Collecte des exuvies

A l'occasion de divers passages sur le terrain, des exuvies de larves d'odonates ont ainsi pu être récoltées. Par manque de temps elles n'ont pas pu être déterminées. Ce travail sera effectué en 2016 et les résultats seront intégrés dans la base de données en ligne Cettia-IDF.

## 4.4 Intégration des données opportunistes

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'investit régulièrement dans la démarche du Conseil Général d'inventaire de la biodiversité de son département. C'est pourquoi il a semblé naturel et intéressant de valoriser les informations recensées lors des inventaires écologiques et les « données opportunistes » récoltées lors de déplacements de terrain, dans l'outil de saisie en ligne « Cettia-IDF ».

Les données opportunistes, extraites de cette base, ou transmises par d'autres observateurs ont permis l'amélioration des connaissances scientifiques générales sur les deux rivières. Les données les plus notables et intéressantes pour le site Natura 2000 en 2015 sont :

- Une meilleure connaissance de la répartition de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) ;
- L'identification du Lézard des souches (*Lacerta agilis*) (Annexe IV de la DHFF) pour la première fois sur ce site Natura 2000.

**Temps d'animation consacré aux suivis scientifiques en 2015 : 35,5 jours.**

## 5. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

### 5.1 CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

#### 5.1.a Exposition itinérante

La Communauté de communes Moret Seine et Loing est chargée d'assurer l'itinérance des panneaux d'exposition.

#### 5.1.b Bulletin infosite

Aucun bulletin d'information n'est paru en 2015.

#### 5.1.c Site Internet

Le site Internet dédié à l'animation Natura 2000 en Seine-et-Marne héberge une page spécifique au site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain » (<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/rivieres-du-loing-et-du-lunain>). En 2015 cette page est régulièrement mise à jour par la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Le contenu est régulièrement actualisé, voici quelques exemples d'informations disponibles sur le site :

- Un fil d'actualités renseignant les internautes sur les animations à venir (réunions, manifestations...);
- Les informations essentielles sur les habitats naturels et les espèces du site Natura 2000 ;
- Les documents officiels (Documents d'Objectifs, Arrêtés préfectoraux, Charte Natura 2000, Contrats Natura 2000 ; Mesures Agro-Environnementales ...);
- Les comptes rendus de Comités de pilotages, etc...

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique possède aussi un site Internet. Celui-ci comporte un volet Natura 2000, avec un bref descriptif des sites et un renvoi vers le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». Un fil d'actualité présentant les manifestations et actions portées au cours de l'animation est régulièrement mis à jour.

#### 5.1.d renseignements des riverains :

L'Association des Usagers du Loing pour la Nature et l'Environnement (AULNE) a plusieurs fois sollicité l'animateur du site Natura 2000 sur des sujets diverses, notamment au sujet de pollution sur le Loing.

D'autres riverains ont bénéficié de renseignements sur la démarche Natura 2000 ou sur le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ».

### 5.2 PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS

Au cours de l'année 2015, de nombreux contacts ont été pris avec les riverains et usagers du site à l'occasion de réunions ou de rencontres sur le terrain. Ces échanges ont permis la mise en place des bases d'une collaboration durable avec les acteurs locaux. La démarche Natura 2000 et l'animation du Document d'Objectifs ont pu être expliqués à de nombreuses personnes, et des pistes d'actions ont été mises en exergue pour les années à venir.

- Eau de Paris, gestionnaire des aires de captage sur le Loing (Bourron-Marlotte) et le Lunain (Villemer, Episy) est porteur du Projet Agro-Environnemental « AAC Villeron Villemer » dont certaines zones se superposent avec celui du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». Des échanges et une réunion ont donc eu lieu avec la chargée de mission Agriculture et Territoires d'Eau de Paris afin de coordonner les actions menées sur les territoires en superposition. Les mesures ouvertes dans le cadre de ces deux PAEC étant différentes, l'articulation entre ces deux projets a donc été facilement réalisable.

- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion du Loing (SIAGL) associe la FDAAPPMA aux programmes d'actions sur le site. En effet, le SIAGL est responsable de l'entretien du Loing sur toute sa partie classée en Natura 2000, et maître d'ouvrage de plusieurs études de restauration des continuités écologiques. L'animateur du site Natura 2000 a donc suivi régulièrement les thématiques portées par le SIAGL.
- La communauté de communes Moret-Seine-et-Loing, en charge de l'entretien du Lunain, est assistée par la FDAAPPMA pour assurer la bonne prise en compte des enjeux de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire (plan pluriannuel d'entretien du Lunain d'Episy à Nanteau-sur-Lunain ; rencontres avec les propriétaires).
- Par ailleurs de nombreux partenaires techniques ont été rencontrés lors des différentes réunions sur le territoire (EDATER, AESN, DDT77, ONEMA, associations locales de protection de l'environnement...).

## 5.3 ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION OU DE MANIFESTATIONS

### 5.3.a Fête de la Nature 2015

La Fête de la Nature est un événement national d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Le thème de 2015 était « Au bord de l'eau ». De par la notoriété de cet événement national et de par la large diffusion effectuée par des structures nationales ou régionales telles que Nature Paris ou l'association de la Fête de la Nature, il a semblé intéressant de s'associer à cette semaine de manifestations. Une balade guidée le long du Loing a été organisée, en fonction des habitats et des particularités du milieu aquatique rencontrés, permettant ainsi d'aborder une multitude de sujet touchant à la biodiversité, la Nature et la préservation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » ainsi que sa faune et sa flore, classées au titre de la Directive « Habitat – Faune – Flore ». Des affiches ont été posées dans de nombreux commerces aux environs du lieu de cette balade (Souppes-sur-Loing, Bagneaux, Moret-sur-Loing, Château-Landon, etc.). L'événement a également été relayé sur le site Internet du site Natura 2000, sur celui de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Malheureusement faute d'un nombre suffisant de personnes inscrites, cette balade a dû être annulée. Du temps a donc été investi dans cette action de sensibilisation sans retours positifs.

### 5.3.b Réunions publics d'information

Le compte rendu des réunions publiques d'information a été rédigé au tout début de l'animation du site en 2015. Il a ensuite été diffusé via le site Internet du site Natura 2000.

## 5.4 PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE

Nous avons été sollicités pour participer à une manifestation sur le territoire en 2015 :

- **Inauguration de la manifestation de la dizaine des jardins à Grez-sur-Loing**

Rôle de l'animateur du site : invité.

Public présent : Riverains, élus, techniciens.

Intérêt pour le site : Exposition des panneaux itinérants du site « Rivières du Loing et du Lunain » et prise de contacts avec les élus de la commune pour la nouvelle animatrice.

## 5.5 COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES

Les établissements scolaires des communes du site Natura 2000 ont été contactés par courrier et par email début 2015 afin de leur proposer une animation adaptée à des élèves de secondaire.

Les animations scolaires réalisées dans le cadre de Natura 2000 sont systématiquement encadrées par l'animateur référent du site et par un agent de développement de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

La préparation de ces animations scolaires a nécessité de la préparation préalable à leur réalisation (visite de terrain, adaptation de la présentation théorique, etc.). Lors de ces occasions, les écoles concernées ont été rencontrées et le déroulé de l'animation pour la partie terrain a été clairement défini.

Deux écoles ont bénéficié de cette animation :

- L'école primaire d'Episy (rencontrée en 2 demi-journées)
- L'école primaire de Lorrez-le-Bocqage (1 journée)

## 5.6 PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

Dans le cadre de l'implication de l'animateur dans la vie du réseau Natura 2000, une journée a été consacrée en 2015 aux rencontres de réseau Natura 2000 :

### Journée d'échanges techniques Natura 2000 départementale (12 Mai 2015 – Fontainebleau)

Rôle de l'animateur du site : Participants

Public présent : Animateurs de sites Natura 2000 seine-et-marnais, services de l'Etat, Présidents des COPILs.

Thématique : La journée d'échange s'est déroulée sur le site Natura 2000 « Massif de Fontainebleau ». La matinée a été consacrée à la recherche de loges de pics pour participer à cet inventaire mené par l'ANVL et l'ONF, co-animateurs de ce site Natura 2000. L'après-midi a permis de faire un point sur les prospections de la matinée, de faire un point d'actualité sur le réseau Natura 2000 de Seine-et-Marne, sur les Contrats Natura 2000 et leurs financements, sur les fiches espèces et la mutualisation des moyens au sein du réseau Natura 2000.

**Temps total de l'animation consacré à l'information et la sensibilisation du public en 2015 : 21 jours.**

## 6. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

- Des travaux de curages ont été constatés sur des ruisseaux sur le territoire communal de Nonville, où la présence de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*, espèce protégée au niveau nationale et inscrite au Formulaire standard de données du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ») est très probable. Les services de la Police de l'Eau ont donc été alertés afin de garantir le respect de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA, 2006) qui interdit ce type de travaux sans avoir obtenu une autorisation préalable et afin de prévenir toute destruction d'individus de cette espèce protégée.
- Par la suite une association de riverains a sollicité une réunion entre les services de l'Etat, le pôle EDATER du Conseil Départemental, la municipalité de Nonville et la structure porteuse du site Natura 2000 (la CCMSL) et l'animatrice du site. Cette réunion a eu lieu à la mairie de Nonville afin d'apporter tous les éléments de réglementation concernant les milieux aquatiques, les espèces protégées inféodées à ce territoire et susceptibles d'être anéanties par des travaux invasifs et soumis à autorisation tels que des curages.
- L'animateur du site a également rencontré des propriétaires privés avec le chargé d'études de la CCMSL pour des problèmes liés au partage de l'eau et à l'obstruction des continuités écologiques sur le Lunain.
- L'animation du site Natura 2000 a également été menée pour veiller à la mise en cohérence des études menées sur le territoire. Ainsi l'animateur a participé aux échanges, aux partages de données et aux



réunions de suivi de l'étude globale du bassin versant du Lunain et de ses affluents portée par la Communauté de communes Moret Seine et Loing (CCMSL).

- 
- Des projets étant en émergence sur le Loing, notamment au niveau de la ville de Nemours, l'animateur Natura 2000 a participé à des réunions de présentation de projet et a apporté les éléments nécessaires pour la prise en compte de Natura 2000 mais également évoqué des sources de financement possible de certaines actions, telles que l'abattage de peuplier en bordure du Loing, grâce à un Contrat Natura 2000.
- Les espèces invasives étant un des facteurs de perturbation identifiés sur le site Natura 2000, des échanges ont eu lieu entre La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (ANVL) afin de partager leurs connaissances sur ce territoire et sur cette problématique affectant particulièrement le périmètre d'aire d'alimentation de captage de Villeron Villemer. Ce travail est à continuer pour l'année 2016.
- Des informations ont également été transmises aux services de Police de l'Eau sur des infractions à la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques constatés sur le Loing.

Sur le site, plusieurs études concernent le rétablissement des continuités écologiques des rivières du Loing et du Lunain, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques est associée à chacun de ces projets :

- Le suivi de la réfection du déversoir du Moulin des Doyers à Nemours et de la construction de la passe à poissons.
- Le suivi de la restauration des continuités écologiques des trois ouvrages Grenelle de Moret-sur-Loing, Bagneaux-sur-Loing et Souppes-sur-Loing.
- Une étude sur l'arasement du complexe d'ouvrages de la Ville de Nemours et l'aménagement de parcelles communales en zone gérée de façon extensive, ouverte au public.
- Le projet de restauration de la continuité écologique sur le site de Grands Moulins à Souppes-sur-Loing.

**Temps total de l'animation consacré à la cohérence des politiques publiques et du programme d'action sur le site en 2015 : 6 jours.**

## **7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE**

### **7.1 ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE**

#### **7.1.a Organisation de réunion du comité de pilotage**

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 s'est tenu le 2 Avril 2015 à Moret-sur-Loing.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Rappels sur Natura 2000 et sur le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » ;
- Le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » ;

- L'animation du site Natura 2000 – Bilan 2014 ;
- L'animation du site Natura 2000 – Perspectives pour 2015 ;
- Actualisation des Mesures Agro-environnementales ;
- Échanges et débats.

### 7.1.b Animation de groupes de travail

Suite au groupe de travail relatif à la navigation des canoës sur le Loing, initié en 2014 par la FDAAPPMA77, du temps de travail a été investi pour le suivi des actions engagées dans ce cadre.

### 7.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'état

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des échanges réguliers, par téléphone et emails, entre la Fédération de Pêche pour la Protection du Milieu Aquatique de Seine-et-Marne et les services de l'Etat. Une réunion avec la Direction Départementale des Territoires a été réalisée le 14 Septembre 2015 afin de convenir des lignes directrices de l'animation du site dans pour le début de l'année 2016.

## 7.2 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- Le suivi des pièces administratives d'animation avec la Communauté de communes « Moret sur Loing » ;
- La mise à jour régulière de SUDOCO ;
- Le suivi des activités d'animation (notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles) ;
- La réalisation du bilan annuel scientifique et d'animation pour 2015 (rédaction du rapport, facturation...).

## 7.3 COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB

Au cours de cette année d'animation, il n'a pas été nécessaire de mettre à jour le DOCOB ou d'y apporter un complément.

## 8. SYNTHESE

L'animation du DOCOB du site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain » en 2015 s'est traduite par de nombreux échanges avec les acteurs, propriétaires et exploitants du territoire. L'animation étant encore relativement récente, les suivis écologiques ont occupé une grande part des actions réalisées, d'autant plus que les pêches électriques sont des actions nécessitant la présence de nombreux opérateurs sur site, mais également une préparation et une analyse des résultats importantes.

Les suivis scientifiques de l'année 2015 ont confirmé le maintien des espèces piscicoles d'intérêt communautaire. Les tendances sur l'évolution des effectifs sont plutôt à la hausse pour le Chabot et la Bouvière alors qu'elle est plutôt à la baisse pour la Lamproie de planer et la Loche de rivière. Les séquences chronologiques étant recueillies depuis 2010, les chroniques nous permettent de commencer à avoir un certain recul sur nos données et nous permettrons de constater si les différentes hypothèses formulées se confirment ou non.

L'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) » sur les îles du Loing est variable en fonction de leur fréquentation. De manière global, celui-ci semble altéré mais leur situation insulaire, leur permet malgré tout de pouvoir encore s'exprimer, par rapport aux berges du cours d'eau qui sont à présent exploitées par l'Homme (peupleraies,

agriculture, cheminements, jardins d'agrément, etc.).

Le suivi de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) a permis de constater son maintien au niveau de la station de suivi de référence. De nouvelles stations ont également été prospectées en 2015, suite à la récolte d'information sur cette espèce en 2014 grâce à la base de données Cettia-IDF. Elles ont ainsi permis de confirmer la présence de l'espèce sur d'autres secteur du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » et leur relative pérennité. Les questionnements soulevés ouvrent la voie à des perspectives intéressantes.

La mise à jour des coordonnées des propriétaires recensés sur le site a permis d'améliorer l'efficacité de cet outil indispensable à la contractualisation sur ce territoire.

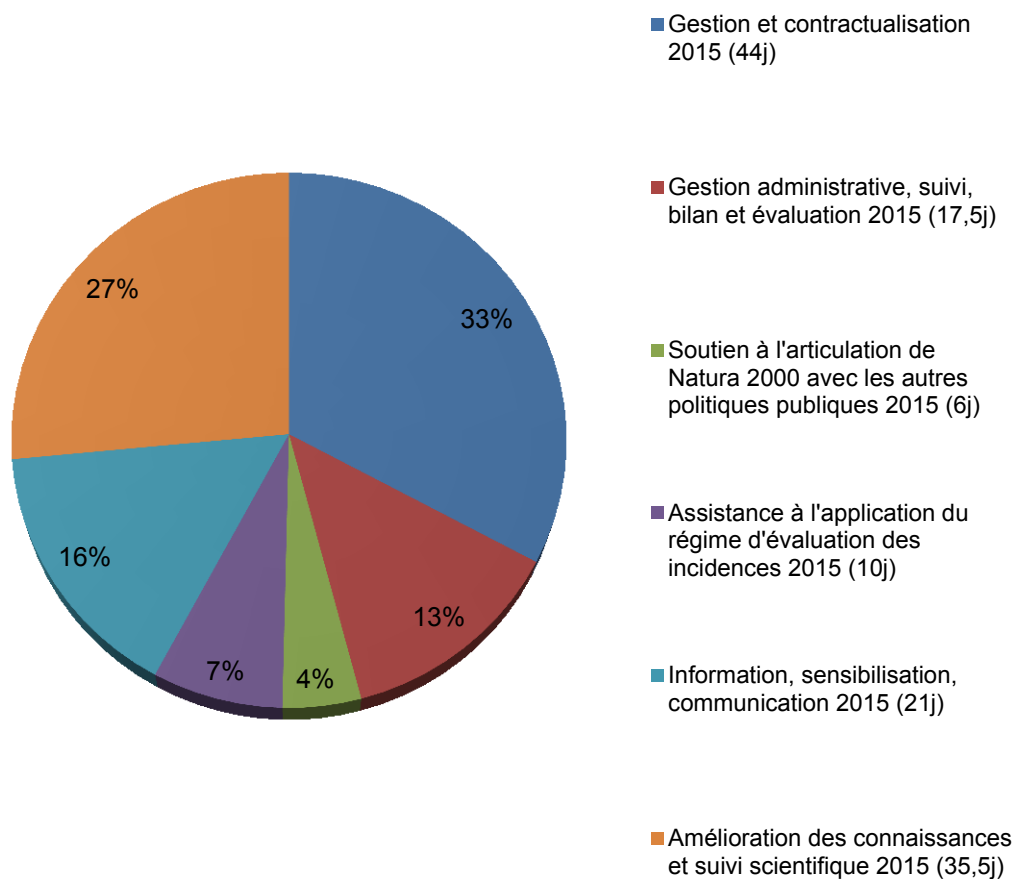
Les contacts pris en 2014 avec les propriétaires riverains, les élus et les exploitants agricoles, ont permis de lancer la démarche de contractualisation sur le site. En 2015, grâce à cette dynamique, de nombreux contacts ont eu lieu. Cependant toutes les sollicitations n'ont pas pu aboutir à la mise en place d'une Charte ou d'un Contrat Natura 2000, faute d'adéquation entre les envies des propriétaires, les actions réellement efficaces ou nécessaires et le panel d'outils disponibles (provenant de Natura 2000 ou d'autres politiques environnementales). Cela s'est notamment fait ressentir lors de la campagne de sensibilisation aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques. En effet plusieurs exploitants ont sollicité une rencontre mais n'ont pas fait aboutir leur démarche pour différentes raisons évoquées dans le présent rapport.

La mise en œuvre de la diffusion d'information a été plus réduite en 2015 du fait d'un changement d'animateur. Cela a en effet nécessité un certain temps de prise en main des différents projets menés sur le site Natura 2000. Cependant l'amélioration de la connaissance du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » est perceptible au sein de la population.

Le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » est de mieux en mieux intégré aux politiques locales. Tous ces éléments présagent donc de nouvelles opportunités d'actions à venir pour la préservation et l'amélioration de l'état de conservation du site, de ses espèces et de ses habitats d'intérêt communautaire.

**Tableau 4 : Bilan des activités de l'animateur en 2015 en jours (prévisionnels et réalisés)**

INTITULE DE L'ACTION	REALISE
Gestion et contractualisation 2015	44
Gestion administrative, suivi, bilan et évaluation 2015	17,5
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques 2015	6
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences 2015	10
Information, sensibilisation, communication 2015	21
Amélioration des connaissances et suivi scientifique 2015	35,5
<b>Total</b>	<b>134</b>



**Figure 1 : Part relative des temps des temps d'activités réalisés lors de la mission d'animation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ».**